

Victor Hugo (Après la fin de l'Insurrection)

Victor Hugo . Plusieurs journaux annoncent que par ordre du roi de Belgique, Victor Hugo a été sommé de quitter le territoire belge . Nous ne reconnaissons plus là les errements de ce peuple indépendant.

Omnès .

Une lettre de Victor Hugo

La lettre suivante a été adressée par Victor Hugo à *l'Indépendance belge* :

A Monsieur le rédacteur de *l'Indépendance belge* .

Bruxelles, 26 mai 1871.

Monsieur,

Je proteste contre la déclaration du gouvernement belge relative aux vaincus de Paris.

Quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, ces vaincus sont des hommes politiques.

Je n'étais pas avec eux.

J'accepte le principe de la Commune , je n'accepte pas les hommes.

J'ai protesté contre leurs actes : loi des otages, représailles, arrestations arbitraires, violation des libertés, suppressions des journaux , spoliations, confiscations, démolitions, destruction de la colonne , attaques aux droits, attaques au peuple.

Leurs violences m'ont indigné comme m'indigneraient aujourd'hui les violences du parti contraire.

La destruction de la colonne est un acte de lèse-nation. La destruction du Louvre eut été un crime de lèse-civilisation.

Mais des actes sauvages, étant inconscients, ne sont point des actes scélérats. La démence est une maladie et non un forfait. L'ignorance n'est pas le crime des ignorants.

La colonne détruite a été pour la France une heure triste ; le Louvre détruit eût été pour tous les peuples un deuil éternel.

Mais la colonne sera relevée , et le Louvre est sauvé .

Aujourd'hui Paris est repris. L'Assemblée a vaincu la Commune . Qui a fait le 18 mars ? De l'Assemblée ou de la Commune, laquelle est la vraie coupable ? L'histoire le dira.

L'incendie de Paris est un fait monstrueux , mais n'y a-t-il pas deux incendiaires ? Attendons pour juger.

Je n'ai jamais compris Billioray, et Rigault m'a étonné jusqu'à l'indignation ; mais fusiller Billioray est un crime , mais fusiller Rigault est un crime .

Ceux de la commune , Johannard et la Cecilia, qui font fusiller un enfant de quinze ans sont des criminels ; ceux de l'Assemblée qui font fusiller Jules Vallès, Bosquet, Parisel, Amouroux , Lefrançais, Brunet et Dombrowski sont des criminels.

Ne faisons pas verser l'indignation d'un seul côté. Ici le crime est aussi bien dans l'Assemblée que dans la Commune et le crime est évident.

Premièrement, pour tous les hommes civilisés, la peine de mort est abominable; deuxièmement, l'exécution sans jugement est infâme. L'une n'est plus dans le droit, l'autre n'y a jamais été.

Jugez d'abord , puis condamnez , puis exécutez. Je pourrai blâmer, mais je ne flétrirai pas. Vous êtes dans la loi.

Si vous tuez sans jugement, vous assassinez.

Je reviens au gouvernement belge .

Il a tort de refuser l'asile.

La loi lui permet ce refus, le droit le lui défend.

Moi, qui vous écris ces lignes, j'ai une maxime : *Pro jure contre legem.*

L'asile est un vieux droit : c'est le droit sacré des malheureux .

Au moyen âge , l'Eglise accordait l'asile même aux parricides.

Quant à moi, je déclare ceci :

Cet asile que le gouvernement belge refuse aux vaincus, je l'offre.

Où ? En Belgique.

Je fais à la Belgique cet honneur. J'offre l'asile à Bruxelles. J'offre l'asile place des barricades, n° 4.

Qu'un vaincu de Paris, qu'un homme de la réunion dite Commune , que Paris a fort peu élue et que , pour ma part, je n'ai jamais approuvée, qu'un de ces hommes fut-il mon ennemi personnel, surtout s'il est mon ennemi personnel, frappe à ma porte, j'ouvre . Il est dans ma maison. Il est inviolable.

Est-ce que, par hasard, je serais un étranger en Belgique ? Je ne le crois pas. Je me sens le frère de tous les hommes et l'hôte de tous les peuples.

Dans tous les cas, un fugitif de la Commune chez moi, ce sera un vaincu chez un proscrit, le vaincu d'aujourd'hui chez le proscrit d'hier.

Je n'hésite pas à le dire, deux choses vénérables.

Une faiblesse protégeant l'autre.

Si un homme est hors la loi, qu'il entre dans ma maison. Je défie qui que ce soit de l'en arracher.

Je parle ici des hommes politiques.

Si l'on vient chez moi prendre un fugitif de la Commune, on me prendra. Si on le livre, je le suivrai. Je partagerai sa sellette. Et pour la défense du droit, on verra, à côté de l'homme de la Commune, qui est le vaincu de l'Assemblée de Versailles, l'homme de la République, qui a été le proscrit de Bonaparte.

Je ferais mon devoir. Avant tout les principes !

Un mot encore.

Ce qu'on peut affirmer, c'est que l'Angleterre ne livrera pas les réfugiés de la Commune.

Pourquoi mettre la Belgique au-dessous de l'Angleterre ?

La gloire de la Belgique, c'est d'être un asile. Ne lui ôtons pas cette gloire.

En défendant la France, je défends la Belgique.

Le gouvernement belge sera contre moi, mais le peuple belge sera avec moi.

Dans tous les cas, j'aurais ma conscience.

Recevez, monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Victor Hugo .

Le rédacteur du journal belge a fait précéder la publication de cette lettre des considérations suivantes:

Quand il ne serait pas l'illustre poète dont la voix a toujours tant de retentissement, M. Victor Hugo possède, dans les circonstances présentes, un titre spécial qui suffirait pour nous faire déférer à son appel ! Aux dernières élections législatives, il fut élu le second sur la liste des députés de Paris. Au moment où la noble cité se débat sous l'étreinte des plus épouvantables calamités, l'homme qui fut choisi par plus de deux cent mille voix pour les représenter a droit de se faire entendre à toutes les tribunes. Il nous demande la nôtre . Nous n'hésitons pas à la lui ouvrir.

Mais en lui donnant cette preuve de déférence , nous aussi nous avons un droit : c'est de bien marquer ce qui nous sépare de lui dans la question qui a motivé sa lettre ; c'est d'indiquer nos réserves, disons mieux, de faire entendre à notre tour une protestation contre la qualification qu'il donne à des actes abominables, quand il les appelle des actes politiques.

Certes, autant que qui que ce soit — et nous croyons l'avoir prouvé assez souvent pour que personne n'ait le droit de le contester — nous trouvons juste , légitime , imprescriptible cette loi internationale , puisée dans ce que la conscience humaine a de plus profond, et qui ,

établissant une distinction absolue entre les délits, voire même ce qu'on appelle les crimes politiques et les délits ou les crimes de droit commun, couvre les premiers d'une protection spéciale. Une nation s'honore en donnant asile aux vaincus de tous les partis; elle se couvrirait d'infâmie en les livrant aux vengeances du parti vainqueur.

Mais, précisément parce que ce droit d'asile est pour nous sacré, nous ne voulons pas qu'on le compromette en l'étendant à ceux qui en sont manifestement indignes. C'est parce qu'il a sa sanction dans la conscience humaine que nous n'en voulons pas faire une application contre laquelle la conscience humaine protesterait.

Qu'on ne s'y trompe pas: le jour où il serait établi que, sous le couvert de la politique, on assure l'impunité du meurtre, du pillage, de l'incendie, du viol des consciences, de tous les crimes, en un mot, qu'ont commis et que commettent en ce moment encore les hommes de la Commune, sans avoir même pour excuse l'espoir de faire triompher une idée bonne ou mauvaise, ce jour-là le droit d'asile pour les vaincus politiques disparaîtrait du code des nations, avec l'assentiment des peuples eux-mêmes.

Et de quel droit fait-on à tous les réfugiés politiques, à quelque parti qu'ils appartiennent, l'injure de les mettre sur la même ligne que ces hommes? M. Victor Hugo lui-même, ainsi qu'il le rappelle dans sa lettre, a été longtemps proscrit; croit-il que le sentiment public assigne le même caractère, donne la même qualification aux actes qui lui valurent cette proscription et aux crimes qui s'accomplissent en ce moment à Paris?

Eh bien? Nous ne saurions trop le répéter, en pareille matière, il n'est pas de raisonnement si captieux qu'il paraisse, qui puisse prévaloir contre le sentiment public; et quelque regret que nous

ressentiments d'être sur ce point en désaccord si complet avec l'illustre auteur de la lettre qu'on va lire, nous croyons qu'il se trompe , lorsqu'il dit que s'il a, dans cette question, le gouvernement belge contre lui le peuple belge sera avec lui.

Est-ce à dire qu'il faille, à dater de ce jour, refuser tout asile sur le sol belge à quiconque viendra y chercher un abri contre des représailles rendues aveugles par l'énormité même des crimes qui les auront provoquées ? Suffira-t-il qu'il plaise à un gouvernement de déclarer qu'il implique tel ou tel individu dans la perpétration de ces crimes pour dépouiller immédiatement cet individu des immunités auxquelles ont droit les réfugiés politiques ? Non certes; il y aura lieu d'examiner, de délibérer mûrement , de procéder avec prudence, calme , équité.

Et cela nous fournit l'occasion de rappeler que , bien des fois déjà, nous avons regretté que des pareilles questions fussent laissées à l'arbitraire gouvernemental ; nous avons réclamé l'intervention de la législature pour déterminer les garanties dues à l'étranger. Mais autant nous sommes loin de proclamer par avance le droit d'extradition de tout individu qui, dans les circonstances présentes, viendra de France réclamer l'hospitalité de la Belgique , autant nous protestons contre la pensée que cette hospitalité puisse couvrir les misérables qui se souillent à Paris de crimes si grands qu'à leur récit l'esprit recule épouvanté .

L'Electeur du Finistère, 1er juin 1871

L'année terrible (extraits)

Sur une barricade .

*Sur une barricade, au milieu des pavés
Souillés d'un sang coupable et d'un sang pur lavés,
Un enfant de douze ans est pris avec des hommes,
- Es-tu de ceux-là, toi? - L'enfant dit : Nous en sommes.
- c'est bon, dit l'officier, on va te fusiller.
Attends ton tour. - L'enfant voit des éclairs briller,
Et tous ses compagnons tomber sous la muraille.
Il dit à l'officier : Permettez-vous que j'aie
Rapporter cette montre à ma mère chez nous?
- Tu veux t'enfuir, - Je vais revenir - Ces voyous
Ont peur! Où loges-tu? - Là, près de la fontaine
Et je vais revenir, monsieur le capitaine.
- Va-t'en drôle! - L'enfant s'en va. - Piège grossier!
Et les soldats riaient avec leur officier,
Et les mourants mêlaient à ce rire leur râle;
Mais le rire cessa, car soudain l'enfant pâle,
Brusquement reparu, fier comme Viala,
Vint s'adosser au mur et leur dit : Me voilà.
La mort stupide eut honte, et l'officier fit grâce*

Victor Hugo

À qui la faute ?

Tu viens d'incendier la Bibliothèque ?

- Oui.

J'ai mis le feu là.

- Mais c'est un crime inouï !

Crime commis par toi contre toi-même, infâme !

Mais tu viens de tuer le rayon de ton âme !

C'est ton propre flambeau que tu viens de souffler !

Ce que ta rage impie et folle ose brûler,

C'est ton bien, ton trésor, ta dot, ton héritage

Le livre, hostile au maître, est à ton avantage.

Le livre a toujours pris fait et cause pour toi.

Une bibliothèque est un acte de foi

Des générations ténébreuses encore

Qui rendent dans la nuit témoignage à l'aurore.

Quoi! dans ce vénérable amas des vérités,

Dans ces chefs-d'oeuvre pleins de foudre et de clartés,

Dans ce tombeau des temps devenu répertoire,

Dans les siècles, dans l'homme antique, dans l'histoire,

Dans le passé, leçon qu'épelle l'avenir,

Dans ce qui commença pour ne jamais finir,

Dans les poètes! quoi, dans ce gouffre des bibles,

Dans le divin monceau des Eschyles terribles,

Des Homères, des jobs, debout sur l'horizon,

Dans Molière, Voltaire et Kant, dans la raison,

Tu jettes, misérable, une torche enflammée !

De tout l'esprit humain tu fais de la fumée !

As-tu donc oublié que ton libérateur,

C'est le livre ? Le livre est là sur la hauteur ;

Il luit; parce qu'il brille et qu'il les illumine,

Il détruit l'échafaud, la guerre, la famine

Il parle, plus d'esclave et plus de paria.

Ouvre un livre. Platon, Milton, Beccaria.

*Lis ces prophètes, Dante, ou Shakespeare, ou Corneille
L'âme immense qu'ils ont en eux, en toi s'éveille ;*

*Ébloui, tu te sens le même homme qu'eux tous ;
Tu deviens en lisant grave, pensif et doux ;
Tu sens dans ton esprit tous ces grands hommes croître,
Ils t'enseignent ainsi que l'aube éclaire un cloître
À mesure qu'il plonge en ton cœur plus avant,
Leur chaud rayon t'apaise et te fait plus vivant ;
Ton âme interrogée est prête à leur répondre ;
Tu te reconnais bon, puis meilleur ; tu sens fondre,
Comme la neige au feu, ton orgueil, tes fureurs,
Le mal, les préjugés, les rois, les empereurs !
Car la science en l'homme arrive la première.
Puis vient la liberté. Toute cette lumière,
C'est à toi comprends donc, et c'est toi qui l'éteins !
Les buts rêvés par toi sont par le livre atteints.
Le livre en ta pensée entre, il défait en elle
Les liens que l'erreur à la vérité mêle,
Car toute conscience est un noeud gordien.
Il est ton médecin, ton guide, ton gardien.
Ta haine, il la guérit ; ta démence, il te l'ôte.
Voilà ce que tu perds, hélas, et par ta faute !
Le livre est ta richesse à toi ! c'est le savoir,
Le droit, la vérité, la vertu, le devoir,
Le progrès, la raison dissipant tout délire.
Et tu détruis cela, toi !*

- Je ne sais pas lire.

Victor Hugo.

Bêtise de la guerre

*Ouvrière sans yeux, Pénélope imbécile,
Berceuse du chaos où le néant oscille,
Guerre, ô guerre occupée au choc des escadrons,
Toute pleine du bruit furieux des clairons,
Ô buveuse de sang, qui, farouche, flétrie,
Hideuse, entraîne l'homme en cette ivrognerie,
Nuée où le destin se déforme, où Dieu fuit,
Où flotte une clarté plus noire que la nuit,
Folle immense, de vent et de foudres armée,
A quoi sers-tu, géante, à quoi sers-tu, fumée,
Si tes écroulements reconstruisent le mal,
Si pour le bestial tu chasses l'animal,
Si tu ne sais, dans l'ombre où ton hasard se vautre,
Défaire un empereur que pour en faire un autre ?*

Victor Hugo.

Une femme m'a dit ceci

*Une femme m'a dit ceci : - J'ai pris la fuite.
Ma fille que j'avais au sein, toute petite,
Criait, et j'avais peur qu'on n'entendît sa voix.
Figurez-vous, c'était un enfant de deux mois ;
Elle n'avait pas plus de force qu'une mouche.
Mes baisers essayaient de lui fermer la bouche,
Elle criait toujours ; hélas ! elle râlait.
Elle voulait téter, je n'avais plus de lait.
Toute une nuit s'était de la sorte écoulée.
Je me cachais derrière une porte d'allée,
Je pleurais, je voyais les chassepots briller.
On cherchait mon mari qu'on voulait fusiller.
Tout à coup, le matin, sous cette horrible porte,
L'enfant ne cria plus. Monsieur, elle était morte.
Je la touchai ; monsieur, elle était froide. Alors,
Cela m'était égal qu'on me tuât ; dehors,
Au hasard, j'emportai ma fille, j'étais folle,
J'ai couru, des passants m'adressaient la parole,
Mais je me suis enfuie, et, je ne sais plus où,
J'ai creusé de mes mains dans la campagne un trou,
Au pied d'un arbre, au coin d'un enclos solitaire ;
Et j'ai couché mon ange endormi dans la terre ;
L'enfant qu'on allaita, c'est dur de l'enterrer.*

Et le père était là qui se mit à pleurer.

Victor Hugo.

Un jour je vis le sang couler

*Un jour je vis le sang couler de toutes parts ;
 Un immense massacre était dans l'ombre épars ;
 Et l'on tuait. Pourquoi ? Pour tuer. Ô misère !
 Voyant cela, je crus qu'il était nécessaire
 Que quelqu'un élevât la voix, et je parlai.
 Je dis que Montrevel et Bâville et Harlay
 N'étaient point de ce siècle, et qu'en des jours de trouble
 Par la noirceur de tous l'obscurité redouble ;
 J'affirmai qu'il est bon d'examiner un peu
 Avant de dire En joue et de commander Feu !
 Car épargner les fous, même les téméraires,
 A ceux qu'on a vaincus montrer qu'on est leurs frères,
 Est juste et sage ; il faut s'entendre, il faut s'unir ;
 Je rappelai qu'un Dieu nous voit, que l'avenir,
 Sombre lorsqu'on se hait, s'éclaire quand on s'aime,
 Et que le malheur croit pour celui qui le sème ;
 Je déclarai qu'on peut tout calmer par degrés ;
 Que des assassinats ne sont point réparés
 Par un crime nouveau que sur l'autre on enfonce ;
 Qu'on ne fait pas au meurtre une bonne réponse
 En mitraillant des tas de femmes et d'enfants ;
 Que changer en bourreaux des soldats triomphants,
 C'est leur faire une gloire où la honte surnage ;
 Et, pensif, je me mis en travers du carnage.
 Triste, n'approuvant pas la grandeur du linceul,
 Estimant que la peine est au coupable seul,
 Pensant qu'il ne faut point, hélas ! jeter le crime
 De quelques-uns sur tous, et punir par l'abîme
 Paris, un peuple, un monde, su hasard châtié,
 Je dis : Faites justice, oui, mais ayez pitié !*

Alors je fus l'objet de la haine publique.

*L'église m'a lancé l'anathème biblique,
Les rois l'expulsion, les passants des cailloux ;
Quiconque a de la boue en a jeté ; les loups,
Les chiens, ont aboyé derrière moi ; la foule
M'a hué presque autant qu'un tyran qui s'écroule ;
On m'a montré le poing dans la rue ; et j'ai dû
Voir plus d'un vieil ami m'éviter éperdu.
Les tueurs souriants et les viveurs féroces,
Ceux qui d'un tombereau font suivre leurs carrosses,
Les danseurs d'autrefois, égorgeurs d'à présent,
Ceux qui boivent du vin de Champagne et du sang,
Ceux qui sont élégants tout en étant farouches,
Les Haynau, les Tavanne, ayant d'étranges mouches,
Noires, que le charnier connaît, sur leur bâton,
Les improvisateurs des feux de peloton,
Le juge Lynch, le roi Bomba, Mingrat le prêtre,
M'ont crié : Meurtrier ! et Judas m'a dit : Traître !*

Victor Hugo.

oooooooooooooooo